



#cohésionsociale

**AGIR  
CONTRE LA  
PAUVRETÉ**

## CADRAGE FORMATION PLAN PAUVRETÉ **NUMÉRIQUE & TRAVAIL SOCIAL**

### **CONTEXTE**

LA PAUVRETÉ N'EST PAS UN ÉTAT MAIS UN PROCESSUS.

LA DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PORTE UN VASTE CHANTIER POUR ENDIGUER LA PAUVRETÉ EN FRANCE. DES BUDGETS SONT ALLOUÉS POUR AIDER LES PROFESSIONNELS ET INSTITUTIONS À FORMER LES TRAVAILLEURS SOCIAUX, LES AIDER À VALORISER LEUR TRAVAIL ET À MONTER EN COMPÉTENCES POUR FAIRE FACE À UNE PAUVRETÉ EN FORTE ÉVOLUTION. UNIFORMATION ACCOMPAGNE SES ADHÉRENTS POUR ENCOURAGER LA FORMATION DE CES PROFESSIONNELS, ET AINSI, PARTICIPER COLLECTIVEMENT À LA LUTTE CONTRE CE FLÉAU.

### **À noter :**

*les formations hors cadre, c'est-à-dire ne répondant pas à l'un des axes définis par le gouvernement, ne pourront bénéficier d'une prise en charge financière.*

**La transformation numérique modifie en profondeur l'ensemble des dimensions du travail, de l'organisation à la manière d'agir. Qu'elle génère interrogations positives ou méfiance, elle constitue un levier d'amélioration de l'accès au droit et de modernisation du fonctionnement de l'administration.**

## **Une démarche d'appropriation**

Le numérique crée de nouveaux besoins qui nécessitent de nouvelles compétences ; il offre la perspective de nouveaux services numériques à développer pour les publics. Les professionnels doivent ainsi être en capacité d'appréhender et de mobiliser l'environnement numérique, de s'approprier une culture numérique, tant pour être en capacité d'agir que pour orienter les publics accompagnés, et ainsi lutter contre le non recours à leurs droits.

## **Les publics concernés par ces formations**

**Les travailleurs sociaux** ; en priorité titulaires d'un des cinq diplômes d'Etat du travail social de niveau III, pour actualiser ou renforcer des compétences. Ces formations sont ouvertes notamment aux cadres sociaux (module 1 en priorité).

## **Objectif et axes de la formation**

### **LA VALORISATION DU TRAVAIL SOCIAL ET SON ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX TERRITORIAUX**

LES MODULES DE FORMATION DEVRONT INTÉGRER :

- ▶ **La présentation des grands axes de la stratégie nationale et des cinq engagements inscrits dans celle-ci ;**
- ▶ **Les leviers de réussite à la mise en œuvre : participation des acteurs, rénovation du travail social, pilotage territorial...**
- ▶ **La mise en perspective du rôle du travailleur social :**
  - **quelles sont les évolutions attendues en matière de pratiques professionnelles ?**
  - **quelles sont les réflexions à conduire dans les organisations pour créer un environnement favorable ?**

**▶ Axe spécifique « numérique et travail social » :**

Développer une pratique éthique et réflexive, pour favoriser l'évolution en confiance dans un environnement numérique et agir en conséquence.

## Les connaissances à acquérir ou renforcer

ORGANISATION PRÉCONISÉE : TROIS MODULES DE 1,5 À 2 JOURS CHACUN.

Mod.  
1

### MODULE 1 (2j.)

#### LA CULTURE NUMÉRIQUE ET LE TRAVAIL SOCIAL

**Mieux appréhender la culture numérique pour adapter ses pratiques aux besoins des personnes et aux enjeux du travail social**

- Contexte sociétal, économique, orientations stratégiques nationales.
- Analyse de l'impact des usages du numérique sur les pratiques des professionnels et des personnes accompagnées.
- Points à aborder : les acteurs, les outils, le paysage institutionnel et le cadre juridique et éthique.

Mod.  
2

### MODULE 2 (1,5j.)

#### L'UTILISATION DU NUMÉRIQUE PAR LE TRAVAILLEUR SOCIAL

*Prérequis : avoir intégré les enjeux du numérique dans le travail social.*

**Penser l'accompagnement des personnes vers l'usage numérique et analyser les modalités de coopération** (l'accès au droit, l'accompagnement avec le numérique, évaluer et développer la capacité de participation et d'agir des personnes accompagnées, repérer les acteurs de solidarité numérique du territoire, se situer et articuler son action dans un paysage numérique pluriel).

Mod.  
3

### MODULE 3 (1,5j.)

#### L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

*Prérequis : avoir intégré les enjeux du numérique dans le travail social.*

**Identifier les ressources des technologies numériques comme levier de participation des personnes et de l'innovation sociale** (l'impact dans les pratiques, l'économie de la donnée, son intérêt et ses limites, s'approprier les ressources, développer des pratiques innovantes, raisonnées, responsables).

**Modalités pédagogiques :** Ces trois modules s'inscrivent dans une logique de montée en compétences ; il est recommandé de suivre l'intégralité du cursus. Des méthodes participatives et créatives sont à privilégier. Il sera utile d'intégrer les personnes accompagnées pour s'appuyer sur leurs usages du numérique et analyser les pratiques et besoins.



Pour prendre connaissance de l'intégralité de la note de cadrage officielle :  
[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/note\\_de\\_cadrage\\_travail\\_social\\_et\\_numerique.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/note_de_cadrage_travail_social_et_numerique.pdf)